

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 31 janvier dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences dont les Solidarités territoriales, les infrastructures routières départementales, l'éducation et les finances et les solidarités sociales. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

ACTION « CŒUR DE VILLE » TARBES ET LOURDES : LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

Lancé au printemps 2018, le programme national de revitalisation des centres villes « Action Cœur de Ville » a retenu les communes de Tarbes et Lourdes. Après une phase de réflexion, la stratégie d'action a été établie en désignant des secteurs d'intervention précis.

- 13 projets ont été retenus pour la ville de Tarbes, pour un investissement estimé à 38 M€. Trois exemples : réaménagement de la Place au Bois, mise en valeur du site des Haras, création d'une Maison des Aînés et des Aidants...
- 11 projets ont été retenus pour la ville de Lourdes, pour un investissement estimé à 11 M€. Trois exemples : mise en place d'une opération de façades, installation d'un City Stade, revalorisation des Jardins des Quais St-Jean.

Le Département, partenaire de l'opération, **s'engage à intervenir financièrement dans ces opérations**. Les crédits seront mobilisés dans le cadre des politiques territoriales.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : 148 000 € DÉBLOQUÉS

- **90 000 € de subventions ont été votées** pour aider à la construction du bar-restaurant « La Pastourelle » et d'une halle au centre du village de Bénac.
- **Une subvention complémentaire de 58 000 €** a été accordée au CCAS de Lourdes pour contribuer à la réhabilitation du Foyer Myriam (accueil personnes âgées). Une première aide de 12 000 € avait déjà été votée lors de la Commission Permanente du 28 juin 2019.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

ROUTES ET INFRASTRUCTURES

RÉSEAU ROUTIER D'INTÉRÊT RÉGIONAL :

LA RÉGION CONTRIBUE A HAUTEUR DE 604 200 €

La Région Occitanie a attribué au Département deux subventions permettant de financer des travaux situés sur le réseau routier d'intérêt régional :

- **390 600 € pour les travaux d'aménagement de sécurité à Arreau**, Lieu-dit Mounachou sur la RD 929. Montant total de l'opération : 1 302 000 €.
- **213 600 € pour les travaux d'aménagement de sécurité à Sombrun** sur la RD 935. Montant total de l'opération : 708 000 €.

90 KM/H : LE DÉPARTEMENT DÉPOSE UN DOSSIER DE DÉROGATION

Le Conseil départemental a approuvé l'étude d'accidentalité visant un retour partiel au **90 km/h**. Cette étude d'accidentalité porte sur chacune des sections de route concernées par cette mesure dérogatoire. Elle est soumise à l'avis de la **Commission départementale de la Sécurité Routière**.

La partie du réseau sur laquelle est proposée une dérogation à 90 km/h intègre les axes routiers principaux du département en liaison avec les autoroutes A64 et A65.

- **Ces axes où le retour à 90 km/h est préconisé ne représentent que 227 km de routes départementales, (soit 7,5 % du réseau concerné), mais dont seulement 133 km sont situés hors agglomération. Les 7 accidents mortels identifiés sur ces routes entre 2014 et 2019 sont liés à d'autres causes que le respect de la vitesse maximale autorisée, qu'il s'agisse de 80 ou 90 km/h.**

ÉDUCATION/COLLÈGES

CHARGES DE FONCTIONNEMENT : UNE PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE A HAUTEUR DE 99 995 €

De par leur situation géographique, certains collèges du département accueillent des élèves domiciliés dans des départements voisins. C'est le cas du collège de la Barousse, où 110 élèves proviennent de Haute-Garonne (53% des effectifs), et du collège privé Notre Dame de Garaison, où 130 élèves proviennent également de Haute-Garonne (44% des effectifs).

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Il revient donc au Département de la Haute-Garonne de prendre en charge une partie de la Dotation globale de fonctionnement et du forfait externat de ces deux établissements, soit :

- 25 323 € pour le Collège de la Barousse
- 74 672 € pour le Collège Notre Dame de Garaison

FINANCES/LOGEMENT

6 706 177 € D'EMPRUNTS GARANTIS

- 2 750 000 € d'emprunt garantis à l'EPAS 65 pour la reconstruction de l'Ehpad Le Panorama de Bigorre à Castelnau-Rivière-Basse
- 927 997 € d'emprunt garantis à l'OPH 65 pour la réhabilitation de 64 logements à Bagnères-de-Bigorre (Résidence Clair Vallon)
- 3 028 180 € d'emprunt garantis à Promologis pour la construction de 19 logements à Aureilhan et 24 logements à Soues

SOLIDARITÉS SOCIALES

MAISONS FRANCE SERVICES : UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ POUR LES HABITANTS

L'État a décidé de mettre en place un réseau France Services qui propose un premier accueil généraliste des usagers.

En lien avec la Mission Locale et en collaboration avec 9 gestionnaires dont Pôle Emploi et la Poste, le Département a accepté d'être partenaire pour assurer la cohérence avec sa mission d'accueil social spécialisé.

- 6 maisons France Services ont été labellisées au 1^{er} janvier 2020 : **Vic-en-Bigorre, Rabastens, Trie-sur-Baïse, Bagnères-de-Bigorre, Pierrefite-Nestalas, Tarbes-Laubadère**
- **Une maison France Services et maison des saisonniers** a été labellisée à cette date : **Saint-Lary-Soulan.**

CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse
Tél. : 07 50 67 27 33 - severine.cuesta@ha-py.fr